

Séance du Conseil Communal

du 24 juin 2021

Présents :

Monsieur Marc GENERET, Bourgmestre;

Monsieur Geoffrey HUET, Madame Anne MOTTET, Monsieur Patrick LOOS, Échevins;

Monsieur Pascal DAULNE, Monsieur Robert WUIDAR, Monsieur Benoît LESENFANTS, Madame Élodie BECHOUX, Monsieur Jean Claude HUET, Madame Anne FAGNANT, Monsieur Jérôme VOZ, Monsieur Marc POTTIER, Monsieur Alain LIBAR, Conseillers;

Madame Laetitia LESENFANTS, Présidente du CPAS;

Madame Stéphanie MOHY, Directrice Générale;

La séance est ouverte à 20h00'.

1) APPROUVE LE PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PRÉCÉDENTE

Procès-verbal approuvé

2) NOTIFICATIONS AU CONSEIL COMMUNAL

Le Bourgmestre informe l'assemblée des éléments suivants :

- l'arrêté du 25 mai 2021 nous informant que la délibération du Conseil communal du 21 avril 2021 par laquelle le Conseil communal arrête les conditions d'engagement d'un(e) Chef de bureau administratif CATU A1 à temps plein au service de l'urbanisme (+ constitution d'une réserve de recrutement) est approuvée ;
- l'arrêté du 08 juin 2021 nous informant que les comptes annuels pour l'exercice 2020 de la Commune de Manhay votés en séance du Conseil communal en date du 21 avril 2021 sont approuvés comme suit :

	Ordinaire	Extraordinaire
Droits constatés (1)	9.172.260,79	2.381.826,21
Non valeurs (2)	69.271,43	0,00
Engagements (3)	8.500.160,07	3.136.569,86
Imputations (4)	8.158.050,96	1.570.632,41
Résultat budgétaire (1-2-3)	602.829,29	-754.743,65
Résultat comptable (1-2-4)	944.938,40	811.193,80
Total bilan	81.963.826,85	
Fonds de réserve		
Ordinaire	4.184.407,12	
Extraordinaire	933.502,40	
Montant du FRE FRIC 2013-2016	0,00	
Montant du FRE FRIC 2017-2018	0,00	
Montant du FRE FRIC 2019-2021	538.714,14	
Provisions	1.728.500,00	

	Charges (C)	Produits (P)	Boni / Mali (P-C)
Résultat courant (II et II')	7.393.218,77	7.564.833,41	171.614,64
Résultat d'exploitation (VI et VI')	9.017.291,50	9.239.409,43	222.117,93
Résultat exceptionnel (X et X')	833.263,45	983.808,27	150.544,82
Résultat de l'exercice (XII et XII')	9.850.554,95	10.223.217,70	372.662,75

3) ENTRETIEN EXTRAORDINAIRE DE VOIRIES - APPROBATION DES CONDITIONS ET DU MODE DE PASSATION

Vu le Code de la démocratie locale et de la décentralisation et ses modifications ultérieures, notamment l'article L1222-3 §1 relatif aux compétences du Conseil communal et les articles L3111-1 et suivants relatifs à la tutelle ;
Vu la loi du 17 juin 2013 relative à la motivation, à l'information et aux voies de recours en matière de marchés publics, de certains marchés de travaux, de fournitures et de services et de concessions et ses modifications ultérieures ;

Vu la loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics, notamment l'article 36 ;

Vu l'arrêté royal du 14 janvier 2013 établissant les règles générales d'exécution des marchés publics et ses modifications ultérieures ;

Vu l'arrêté royal du 18 avril 2017 relatif à la passation des marchés publics dans les secteurs classiques et ses modifications ultérieures ;

Vu la décision du Collège communal du 27 août 2020 relative à l'attribution du marché de conception pour le marché "Entretien extraordinaire de voiries" à Services Provinciaux Techniques-Centre de Zone Nord, Rue du Carmel, 1 à 6900 MARCHE-EN-FAMENNE ;

Vu la décision du Collège communal du 19 mars 2021 approuvant l'avant-projet de ce marché, dont le montant estimé s'élève à 260.000,00 € TVAC ;

Considérant le cahier des charges N° 2020-173 relatif à ce marché établi le 21 mai 2021 par l'auteur de projet, Services Provinciaux Techniques-Centre de Zone Nord, Rue du Carmel, 1 à 6900 MARCHE-EN-FAMENNE ;

Considérant que le montant estimé de ce marché s'élève à 238.353,22 € hors TVA ou 288.407,40 €, 21 % TVA comprise ;

Considérant qu'il est proposé de passer le marché par procédure ouverte ;

Considérant que le crédit permettant cette dépense est inscrit au budget extraordinaire de l'exercice 2021, article 421/731-60 (n° de projet 20210033) et sera financé par fonds propres ;

Entendu la présentation du dossier par le 1er Échevin, Monsieur HUET et l'intervention du Conseiller Monsieur WUIDAR;

Considérant la transmission du dossier au Directeur financier pour avis préalable en date du 25/05/2021 ;

Considérant l'avis Positif du Directeur financier remis en date du 01/06/2021 ;

Sur proposition du Collège communal,

Après avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

1er/ D'approuver le cahier des charges N° 2020-173 et le montant estimé du marché "Entretien extraordinaire de voiries", établis par l'auteur de projet, Services Provinciaux Techniques-Centre de Zone Nord, Rue du Carmel, 1 à 6900 MARCHE-EN-FAMENNE, et le PSS y relatif. Les conditions sont fixées comme prévu au cahier des charges et par les règles générales d'exécution des marchés publics. Le montant estimé s'élève à 238.353,22 € hors TVA ou 288.407,40 €, 21 % TVA comprise.

2/ De passer le marché par la procédure ouverte.

3/ De compléter et d'envoyer l'avis de marché au niveau national

I. II. III. IV. VI.

Suite de la séance du Conseil communal du 24 juin 2021.

AVIS DE MARCHÉ

travaux

Section I: Pouvoir adjudicateur

I.1Nom et adresses

Commune de Manhay, BE0216695921, Voie de la Libération, 4, BE-6960 Manhay, Code NUTS: BE343,

Contact : Madame Sylvianne Georges. Tél.: +32 86450325. E-mail: sylvianne.georges@manhay.org. Fax: +32 86450327.

Adresse principale : (URL) www.manhay.org

I.3Communication

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse :

(URL) <https://enot.publicprocurement.be/changeLanguage.do?language=fr-FR>

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :

Services Provinciaux Techniques-Centre de Zone Nord, Rue du Carmel, 1, BE-6900 MARCHE-EN-FAMENNE,

Code NUTS: BE, Contact : Monsieur Aurélien Cornet. Tél.: +32 63212423. E-mail:

a.cornet@province.luxembourg.be. Fax: +32 84840061.

Adresse principale : (URL) www.province.luxembourg.be

Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées :

par voie électronique via (URL) : <https://eten.publicprocurement.be>.

I.4Type de pouvoir adjudicateur

Autorité régionale ou locale.

I.5Activité principale

Services généraux des administrations publiques.

Section II: Objet

II.1Étendue du marché

II.1.1Intitulé

Entretien extraordinaire de voiries.

N° de référence: 2020-173.

II.1.2Code CPV

45233141: Travaux d'entretien routier.

II.1.3Type de marché

Travaux.

II.1.4Description succincte

voir II.2.4.

II.1.6Information sur les lots

Ce marché est divisé en lots?: Non.

II.2Description

II.2.3Lieu d'exécution

Code NUTS: BE343.

Lieu principal d'exécution: MANHAY.

II.2.4Description des prestations (nature et quantité des travaux)

Objet des travaux : Entretien extraordinaire de voiries.

Description de la situation existante :

Les revêtements actuels en enrobé bitumineux de la route de Bergister et de la rue de la Bofa sont vétustes et dégradés.

Actuellement, les rues reprises au point « Description des travaux » ci-dessous, en revêtement bitumineux, ne sont pas équipées pour récolter les eaux de ruissellement de la chaussée (excepté la route de Bergister et Sur les Chênes).

Description des travaux

1- Route de Bergister

Suite de la séance du Conseil communal du 24 juin 2021.

-Reprofilage de la chaussée en enrobé bitumineux (sur une épaisseur moyenne de ± 5 cm) et pose d'un enduit bicouche ;

-Remise sous profil des accotements.

2- Route du Crahay

-Pose de ± 190 m de filets d'eau (à droite de la chaussée en allant vers Oster, profondeur du fond de coffre de ± 55 cm) en béton de type IIA2, pose de tuyaux, réparation de la chaussée et des accotements.

3- Route de la Bofa

-Pose de ± 12 m de filets d'eau (à la hauteur et le long de la cour ouverte de l'habitation, profondeur du fond de coffre de ± 55 cm) en béton de type IIA2, réparation de la chaussée et des accotements ;

-Fraisage du revêtement existant et pose de 2 couches d'enrobé bitumineux (épaisseur totale de 8 cm).

4- Rue sur les Monts

-Pose de ± 75 m de filets d'eau (à gauche de la chaussée en allant vers Vaux-Chavanne, profondeur du fond de coffre de ± 55 cm) en béton de type IIA2, pose de tuyaux, réparation de la chaussée et des accotements.

5- Route de Saint-Antoine

-Pose de ± 170 m de filets d'eau (à gauche de la chaussée en allant vers Saint-Antoine, profondeur du fond de coffre de ± 55 cm) en béton de type IIA2, pose de tuyaux, réparation de la chaussée et des accotements.

6- Sur les Chênes

-Remplacement de ± 45 m de filets d'eau existants par des nouveaux en béton de type IIA2 (à gauche de la chaussée en allant vers le lieu-dit « Al Béole », profondeur du fond de coffre de ± 55 cm), réparation de la chaussée et des accotements.

7- Place du Ri de Loon

-Pose de ± 52 m de filets d'eau (à gauche de la chaussée en allant vers la place du Ri de Loon, profondeur du fond de coffre de ± 55 cm) en béton de type IIA2, pose de tuyaux, réparation de la chaussée et des accotements;

-Réparation d'une zone d'environ 20 m² de la chaussée actuelle en enrobé bitumineux.

8- Rue Al Bounire

-Pose de ± 285 m de filets d'eau (à droite de la chaussée en allant vers le Pont de la Bounire, profondeur du fond de coffre de ± 55 cm) en béton de type IIA2, pose de tuyaux, réparation de la chaussée et des accotements.

II.2.5 Critères d'attribution

Prix.

II.2.7 Durée

En jours : 60.

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction: Non.

II.2.10 Information sur les variantes

Des variantes seront prises en considération: Non.

II.2.11 Information sur les options

Options: Non.

II.2.13 Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne: Non.

Section III: Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique

III.1 Conditions de participation

III.1.1 Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

Liste et description succincte des conditions :

Par le seul fait de participer à la procédure de passation du marché, le soumissionnaire atteste qu'il ne se trouve pas dans un des cas d'exclusion visés aux articles 67 à 69 de la loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics.

III.1.2 Capacité économique et financière

Suite de la séance du Conseil communal du 24 juin 2021.

Liste et description succincte des critères de sélection :

1. * Le soumissionnaire doit satisfaire aux exigences de l'agrément (cf. infra).

Niveau(x) spécifique(s) minimal(aux):

1. C (Entreprises générales de travaux routiers), Classe 2

Agrément requis: C (Entreprises générales de travaux routiers), Classe 2.

III.1.3 Capacité technique et professionnelle

Liste et description succincte des critères de sélection :

1. * Le soumissionnaire doit satisfaire aux exigences de l'agrément (cf. infra).

Niveau(x) spécifique(s) minimal(aux):

1. C (Entreprises générales de travaux routiers), Classe 2

Agrément requis: C (Entreprises générales de travaux routiers), Classe 2.

III.2 Conditions concernant le marché

III.2.3 Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché

Obligation d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel chargés de l'exécution du marché: Non.

Section IV : Procédure

IV.1 Description

IV.1.1 Type de procédure

Procédure ouverte.

IV.1.3 Information sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique

Le marché implique la mise en place d'un accord-cadre: Non.

IV.2 Renseignements administratifs

IV.2.2 Date limite de réception des offres ou des demandes de participation

IV.2.4 Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation

Français.

IV.2.6 Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre

En mois : 6.

IV.2.7 Modalités d'ouverture des offres

Date:

Heure locale:

Lieu : Commune de Manhay, Voie de la Libération, 4 à 6960 Manhay.

Section VI: Renseignements complémentaires

VI.1 Renouvellement

Il s'agit d'un marché renouvelable: Non.

VI.2 Informations sur les échanges électroniques

La facturation en ligne sera acceptée.

VI.3 Informations complémentaires

Les offres peuvent uniquement être introduites électroniquement sur le site internet de e-Tendering

<https://eten.publicprocurement.be/>.

VI.4 Procédures de recours

VI.4.1 Instance chargée des procédures de recours

AW Architectes SPRL, Chaussée de Liège 90/01, BE-6900 Marche.

VI.4.3 Introduction de recours

Précisions concernant les délais d'introduction de recours:

- recours en annulation devant le Conseil d'Etat ou le juge judiciaire : 60 jours à compter de la publication, de la communication, ou de la prise de connaissance de l'acte selon le cas.

- recours en suspension devant le Conseil d'Etat, selon la procédure d'extrême urgence, ou devant le juge judiciaire, selon la procédure de référé : 15 jours à compter de la publication, de la communication, ou de la prise de connaissance de l'acte selon le cas.

Suite de la séance du Conseil communal du 24 juin 2021.

- Ce délai est réduit à 10 jours en cas de publication d'un avis de transparence ex ante volontaire.

VI.5 Date d'envoi du présent avis

4/ De financer cette dépense par le crédit inscrit au budget extraordinaire de l'exercice 2021, article 421/731-60 (n° de projet 20210033).

4) PIC 2019-2021 : TRAVAUX DE RÉNOVATION DE LA RUE LAI L'OISEAU À DEUX-RYS - APPROBATION DES CONDITIONS ET DU MODE DE PASSATION

Vu le Code de la démocratie locale et de la décentralisation et ses modifications ultérieures, notamment l'article L1222-3 §1 relatif aux compétences du Conseil communal et les articles L3111-1 et suivants relatifs à la tutelle ;
Vu la loi du 17 juin 2013 relative à la motivation, à l'information et aux voies de recours en matière de marchés publics, de certains marchés de travaux, de fournitures et de services et de concessions et ses modifications ultérieures ;

Vu la loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics, notamment l'article 36 ;

Vu l'arrêté royal du 14 janvier 2013 établissant les règles générales d'exécution des marchés publics et ses modifications ultérieures ;

Vu l'arrêté royal du 18 avril 2017 relatif à la passation des marchés publics dans les secteurs classiques et ses modifications ultérieures ;

Considérant que le marché de conception pour le marché "PIC 2019-2021 : travaux de rénovation de la rue Lai L'Oiseau à Deux-Rys" a été attribué à LB CONSULT ASSOCIES - (anc. RAUSCH), Rue Haute (Gives) 9 à 6687 Bertogne ;

Considérant le cahier des charges relatif à ce marché établi par l'auteur de projet, LB CONSULT ASSOCIES - (anc. RAUSCH), Rue Haute (Gives) 9 à 6687 Bertogne ;

Considérant que le montant estimé de ce marché s'élève à 271.207,80 € hors TVA;

Considérant qu'il est proposé de passer le marché par procédure ouverte ;

Considérant qu'une partie des coûts est subsidiée par Service Public de Wallonie Direction Générale Opérationnelle "Routes et Bâtiments" Département des Infrastructures Subsidiées-DG01.6, Boulevard du Nord,8 à 5000 Namur ;

Considérant que le crédit permettant cette dépense est inscrit au budget extraordinaire de l'exercice 2021, article 42189/731-60 et 874/73160 (n° de projet 20210062) et sera financé par emprunt et et subsides ;

Entendu la présentation du dossier par le 1er Échevin, Monsieur HUET et l'intervention du Conseiller Monsieur LESENFANTS ;

Considérant la transmission du dossier au Directeur financier pour avis préalable en date du 07/06/2021 ;

Considérant l'avis Positif commenté du Directeur financier remis en date du 10/06/2021 ;

Sur proposition du Collège communal,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

1er/ D'approuver le cahier des charges, le PSS y relatif et le montant estimé du marché "PIC 2019-2021 : travaux de rénovation de la rue Lai L'Oiseau à Deux-Rys", établis par l'auteur de projet, LB CONSULT ASSOCIES - (anc. RAUSCH), Rue Haute (Gives) 9 à 6687 Bertogne. Les conditions sont fixées comme prévu au cahier des charges et par les règles générales d'exécution des marchés publics. Le montant estimé s'élève à 271.207,80 € hors TVA .

2/ De passer le marché par la procédure ouverte.

3/ De solliciter une subvention pour ce marché auprès de l'autorité subsidiante Service Public de Wallonie Direction Générale Opérationnelle "Routes et Bâtiments" Département des Infrastructures Subsidiées-DG01.6, Boulevard du Nord,8 à 5000 Namur.

4/ De compléter et d'envoyer l'avis de marché au niveau national.

I. II. III. IV. VI.

AVIS DE MARCHÉ

travaux

Section I: Pouvoir adjudicateur

I.1 Nom et adresses

Suite de la séance du Conseil communal du 24 juin 2021.

Commune de Manhay, BE0216695921, Voie de la Libération, 4, BE-6960 Manhay, Code NUTS: BE343, Contact : Madame Sylvianne Georges. Tél.: +32 86450325. E-mail: sylvianne.georges@manhay.org. Fax: +32 86450327.

Adresse principale : (URL) www.manhay.org

I.3 Communication

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse : (URL) <https://enot.publicprocurement.be/changeLanguage.do?language=fr-FR>

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :

le ou les point(s) de contact susmentionné(s).

Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées :

par voie électronique via (URL) : <https://eten.publicprocurement.be>.

I.4 Type de pouvoir adjudicateur

Autorité régionale ou locale.

I.5 Activité principale

Services généraux des administrations publiques.

Section II: Objet

II.1 Étendue du marché

II.1.1 Intitulé

PIC 2019-2021 : travaux de rénovation de la rue Lai L'Oiseau à Deux-Rys.

N° de référence: 2021-72.

II.1.2 Code CPV

45233141: Travaux d'entretien routier.

II.1.3 Type de marché

Travaux.

II.1.4 Description succincte

voir II.2.4.

II.1.6 Information sur les lots

Ce marché est divisé en lots?: Non.

II.2 Description

II.2.3 Lieu d'exécution

Code NUTS: BE343.

Lieu principal d'exécution: Commune de Manhay, Voie de la Libération, 4 à 6960 Manhay.

II.2.4 Description des prestations (nature et quantité des travaux)

TOUT RENSEIGNEMENT COMPLEMENTAIRE PEUT ETRE OBTENU AUPRES DE L'AUTEUR DE PROJET, Bureau d'études LB CONSULT (anc. Rausch), Mr Laurent Bandin à 6687 Bertogne, tél. 061/41.59.83 mail : laurent.bandin@lba-consult.be

Le présent marché est un marché de travaux.

Le présent marché comprend l'exécution des travaux suivants :

Travaux de génie civil portant sur la rénovation des voiries "Lai L'Oiseau" et "Pré des Coqs" à Deux-Rys, comprenant :

- les déblais et démolitions,
- la réalisation des coffres, la pose des linéaires et des revêtements,
- le renouvellement de l'assainissement et de la conduite d'eau.

Les travaux se déroulent sur des routes appartenant au réseau IIIA (conformément au B.1. du Qualiroutes).

Les travaux décrits ci-dessus ne sont pas exhaustifs, le détail des travaux est repris dans les clauses techniques et le métré récapitulatif annexés au présent cahier des charges.

Contact pour renseignements : Mr Laurent Bandin, LB Consult, 061/41.59.83.

II.2.5 Critères d'attribution

Prix.

II.2.7 Durée

Suite de la séance du Conseil communal du 24 juin 2021.

En jours : 100.

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction: Non.

II.2.10 Information sur les variantes

Des variantes seront prises en considération: Non.

II.2.11 Information sur les options

Options: Non.

II.2.13 Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne: Non.

Section III: Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique

III.1 Conditions de participation

III.1.1 Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

Liste et description succincte des conditions : Par le seul fait de participer à la procédure de passation du marché, le soumissionnaire atteste qu'il ne se trouve pas dans un des cas d'exclusion visés aux articles 67 à 69 de la loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics.

III.1.2 Capacité économique et financière

Liste et description succincte des critères de sélection :

Néant.

Niveau(x) spécifique(s) minimal(aux): Néant.

III.1.3 Capacité technique et professionnelle

Liste et description succincte des critères de sélection :

1. Agréation en catégorie C classe 2.

Niveau(x) spécifique(s) minimal(aux): 1. Catégorie C classe 2.

III.2 Conditions concernant le marché

III.2.3 Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché

Obligation d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel chargés de l'exécution du marché: Non.

Section IV : Procédure

IV.1 Description

IV.1.1 Type de procédure

Procédure ouverte.

IV.1.3 Information sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique

Le marché implique la mise en place d'un accord-cadre: Non.

IV.2 Renseignements administratifs

IV.2.2 Date limite de réception des offres ou des demandes de participation

IV.2.4 Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation

Français.

IV.2.6 Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre

En mois : 6.

IV.2.7 Modalités d'ouverture des offres

Date:

Heure locale: 14.00.

Lieu : Administration communale de Manhay.

Section VI: Renseignements complémentaires

VI.1 Renouvellement

Il s'agit d'un marché renouvelable: Non.

VI.2 Informations sur les échanges électroniques

La facturation en ligne sera acceptée.

VI.3 Informations complémentaires

Suite de la séance du Conseil communal du 24 juin 2021.

Informations complémentaires concernant l'introduction des offres/candidatures: Tout renseignement complémentaire peut être obtenu auprès de l'auteur de projet, le bureau d'études LB CONSULT (anc. Rausch), Mr Laurent BANDIN, 9 rue Haute (Gives) à 6687 Bertogne. Tél : 061/41.59.83, Mail : laurent.bandin@lba-consult.be

Les offres peuvent uniquement être introduites électroniquement sur le site internet de e-Tendering <https://eten.publicprocurement.be/>.

VI.4 Procédures de recours

VI.4.1 Instance chargée des procédures de recours

Conseil d'état, BE-.

VI.4.3 Introduction de recours

Précisions concernant les délais d'introduction de recours:

- recours en annulation devant le Conseil d'Etat ou le juge judiciaire : 60 jours à compter de la publication, de la communication, ou de la prise de connaissance de l'acte selon le cas.

- recours en suspension devant le Conseil d'Etat, selon la procédure d'extrême urgence, ou devant le juge judiciaire, selon la procédure de référé : 15 jours à compter de la publication, de la communication, ou de la prise de connaissance de l'acte selon le cas.

- Ce délai est réduit à 10 jours en cas de publication d'un avis de transparence ex ante volontaire.

VI.5 Date d'envoi du présent avis

5/ De financer cette dépense par le crédit inscrit au budget extraordinaire de l'exercice 2021, article 42189/731-60 et 874/73160 (n° de projet 20210062).

5) PIC 2019-2021 CRÉATION DE TROTTOIRS À MANHAY - AXE HARRE-BARAQUE DE FRAITURE ET AXE GRANDMENIL-VAUX-CHAVANNE - APPROBATION DES CONDITIONS ET DU MODE DE PASSATION

Vu le Code de la démocratie locale et de la décentralisation et ses modifications ultérieures, notamment l'article L1222-3 §1 relatif aux compétences du Conseil communal et les articles L3111-1 et suivants relatifs à la tutelle ;
Vu la loi du 17 juin 2013 relative à la motivation, à l'information et aux voies de recours en matière de marchés publics, de certains marchés de travaux, de fournitures et de services et de concessions et ses modifications ultérieures ;

Vu la loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics, notamment l'article 36 ;

Vu l'arrêté royal du 14 janvier 2013 établissant les règles générales d'exécution des marchés publics et ses modifications ultérieures ;

Vu l'arrêté royal du 18 avril 2017 relatif à la passation des marchés publics dans les secteurs classiques et ses modifications ultérieures ;

Vu la décision du Collège communal du 6 avril 2020 relative à l'attribution du marché de conception pour le marché "PIC 2019-2021 Création de trottoirs à Manhay - Axe Harre-Baraque de Fraiture et axe Grandmenil-Vaux-Chavanne" à LB CONSULT ASSOCIES - (anc. RAUSCH), Rue Haute (Gives) 9 à 6687 Bertogne ;

Considérant le cahier des charges relatif à ce marché établi par l'auteur de projet, LB CONSULT ASSOCIES - (anc. RAUSCH), Rue Haute (Gives) 9 à 6687 Bertogne ;

Considérant que le montant estimé de ce marché s'élève à 904.314,71 € hors TVA ou 1.094.220,80 €, 21 % TVA comprise (189.906,09 € TVA co-contractant) ;

Considérant qu'il est proposé de passer le marché par procédure ouverte ;

Considérant qu'une partie des coûts est subsidiée par Service Public de Wallonie Direction Générale Opérationnelle "Routes et Bâtiments" Département des Infrastructures Subsidiées-DG01.6, Boulevard du Nord,8 à 5000 Namur ;

Considérant que les crédits permettant cette dépense sont inscrits au budget extraordinaire de l'exercice 2021, articles 4250189/731-60 (n° de projet 20210062) et 42589/731-60 (n° de projet 20210062) et seront financés par emprunt et subsides ;

Suite de la séance du Conseil communal du 24 juin 2021.

Entendu la présentation du dossier par le 1er Échevin, Monsieur HUET et les interventions des Conseillers MM LESENFANTS et DAULNE ;

Considérant la transmission du dossier au Directeur financier pour avis préalable en date du 10/06/2021 ;

Considérant l'avis Positif commenté du Directeur financier remis en date du 10/06/2021 ;

Sur proposition du Collège communal,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide:

1er/ D'approuver le cahier des charges, le PSS y relatif et le montant estimé du marché "PIC 2019-2021 Création de trottoirs à Manhay - Axe Harre-Baraque de Fraiture et axe Grandmenil-Vaux-Chavanne", établis par l'auteur de projet, LB CONSULT ASSOCIES - (anc. RAUSCH), Rue Haute (Gives) 9 à 6687 Bertogne. Les conditions sont fixées comme prévu au cahier des charges et par les règles générales d'exécution des marchés publics. Le montant estimé s'élève à 904.314,71 € hors TVA ou 1.094.220,80 €, 21 % TVA comprise (189.906,09 € TVA co-contractant).

2/ De passer le marché par la procédure ouverte.

3/ De solliciter une subvention pour ce marché auprès de l'autorité subsidiante Service Public de Wallonie Direction Générale Opérationnelle "Routes et Bâtiments" Département des Infrastructures Subsidiées-DG01.6, Boulevard du Nord,8 à 5000 Namur.

4/ De compléter et d'envoyer l'avis de marché au niveau national.

I. II. III. IV. VI.

AVIS DE MARCHÉ

travaux

Section I: Pouvoir adjudicateur

I.1

Nom et adresses

Commune de Manhay, BE0216695921, Voie de la Libération, 4, BE-6960 Manhay, Code NUTS: BE343, Contact : Madame Sylvianne Georges. Tél.: +32 86450325. E-mail: sylvianne.georges@manhay.org. Fax: +32 86450327.

Adresse principale : (URL) www.manhay.org

I.3

Communication

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse :

(URL) <https://enot.publicprocurement.be/changeLanguage.do?language=fr-FR>

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :

LB CONSULT ASSOCIES - (anc. RAUSCH), BE 0859.936.177, Rue Haute (Gives) 9, BE-6687 Bertogne , Code NUTS: BE, Contact : Monsieur Alain Colard. Tél.: +32 61415983. E-mail: bureau@lba-consult.be. Fax: +32 61415984.

Adresse principale : (URL) <http://www.bureau-rausch.com/>

Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées :

par voie électronique via (URL) : <https://eten.publicprocurement.be>.

I.4

Type de pouvoir adjudicateur

Autorité régionale ou locale.

I.5

Activité principale

Services généraux des administrations publiques.

Section II: Objet

II.1

Étendue du marché

II.1.1

Intitulé

Suite de la séance du Conseil communal du 24 juin 2021.

PIC 2019-2021 Création de trottoirs à Manhay - Axe Harre-Baraque de Fraiture et axe Grandmenil-Vaux-Chavanne.

N° de référence: 2020-73.

II.1.2

Code CPV

45233260: Travaux de construction de voies piétonnes.

II.1.3

Type de marché

Travaux.

II.1.4

Description succincte

voir II.2.4.

II.1.6

Information sur les lots

Ce marché est divisé en lots?: Non.

II.2

Description

II.2.3

Lieu d'exécution

Code NUTS: BE343.

Lieu principal d'exécution: Commune de Manhay, Voie de la Libération, 4 à 6960 Manhay.

II.2.4

Description des prestations (nature et quantité des travaux)

TOUT COMPLEMENT D'INFORMATION DOIT ETRE DEMANDE AUPRES DE L'AUTEUR DE PROJET :

Bureau d'études LB Consult (anc. Rausch), Monsieur Laurent BANDIN, au 061/41.59.83 ou

laurent.bandin@lba-consult.be

Le présent marché est un marché de travaux : PIC 2019-2021

Le présent marché comprend l'exécution des travaux suivants :

Travaux de génie civil portant sur la création de trottoirs comprenant :

- les déblais et les démolitions,
- la réalisation des coffres, la pose des linéaires et des revêtements,
- les travaux de soutènement et d'assainissement.

Les travaux se déroulent sur des routes appartenant au réseau IIIA (conformément au B.1. du Qualiroutes).

Les travaux se dérouleront en une phase et ne comportent qu'une partie.

II.2.5

Critères d'attribution : Prix.

II.2.7

Durée

En jours : 180.

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction: Non.

II.2.10

Information sur les variantes

Des variantes seront prises en considération: Non.

II.2.11

Information sur les options

Options: Non.

II.2.13

Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne: Non.

Suite de la séance du Conseil communal du 24 juin 2021.

Section III: Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique

III.1

Conditions de participation

III.1.1

Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

Liste et description succincte des conditions : Par le seul fait de participer à la procédure de passation du marché, le soumissionnaire atteste qu'il ne se trouve pas dans un des cas d'exclusion visés aux articles 67 à 69 de la loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics.

III.1.2

Capacité économique et financière

Liste et description succincte des critères de sélection :

Néant.

Niveau(x) spécifique(s) minimal(aux): Agréation requise: C (Entreprises générales de travaux routiers), Classe 5.

III.1.3

Capacité technique et professionnelle

Liste et description succincte des critères de sélection :

1. Agréation en C 5.

Niveau(x) spécifique(s) minimal(aux):

1. C 5

Agréation requise: C (Entreprises générales de travaux routiers), Classe 5.

III.2

Conditions concernant le marché

III.2.3

Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché

Obligation d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel chargés de l'exécution du marché: Non.

Section IV : Procédure

IV.1

Description

IV.1.1

Type de procédure

Procédure ouverte.

IV.1.3

Information sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique

Le marché implique la mise en place d'un accord-cadre: Non.

IV.2

Renseignements administratifs

IV.2.2

Date limite de réception des offres ou des demandes de participation

IV.2.4

Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation

Français.

IV.2.6

Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre

En mois : 6.

IV.2.7

Modalités d'ouverture des offres

Suite de la séance du Conseil communal du 24 juin 2021.

Date:

Heure locale:

Lieu : Administration communale de Manhay.

Section VI: Renseignements complémentaires

VI.1

Renouvellement

Il s'agit d'un marché renouvelable: Non.

VI.2

Informations sur les échanges électroniques

La facturation en ligne sera acceptée.

VI.3

Informations complémentaires

Informations complémentaires concernant l'introduction des offres/candidatures: TOUTE INFORMATION COMPLEMENTAIRE PEUT ETRE DEMANDEE AU BUREAU LB CONSULT (anc. Rausch) , 9 rue Haute (Gives) à 6687 Bertogne, tél. 061/415.983, mail : bureau@lba-consult.be

Les offres peuvent uniquement être introduites électroniquement sur le site internet de e-Tendering <https://eten.publicprocurement.be/>.

VI.4

Procédures de recours

VI.4.1

Instance chargée des procédures de recours

Conseil d'état, BE-.

VI.4.3

Introduction de recours

Précisions concernant les délais d'introduction de recours:

- recours en annulation devant le Conseil d'Etat ou le juge judiciaire : 60 jours à compter de la publication, de la communication, ou de la prise de connaissance de l'acte selon le cas.

- recours en suspension devant le Conseil d'Etat, selon la procédure d'extrême urgence, ou devant le juge judiciaire, selon la procédure de référé : 15 jours à compter de la publication, de la communication, ou de la prise de connaissance de l'acte selon le cas.

- Ce délai est réduit à 10 jours en cas de publication d'un avis de transparence ex ante volontaire.

VI.5

Date d'envoi du présent avis

5/ De financer cette dépense par les crédits inscrits au budget extraordinaire de l'exercice 2021, articles 4250189/731-60 (n° de projet 20210062) et 42589/731-60 (n° de projet 20210062).

6) MY 14 - RENOUELEMENT DU RESEAU DE DISTRIBUTION D'EAU DE CHENE-AL-PIERRE - PHASE 2 - APPROBATION DES CONDITIONS ET DU MODE DE PASSATION

Vu le Code de la démocratie locale et de la décentralisation et ses modifications ultérieures, notamment l'article L1222-3 §1 relatif aux compétences du Conseil communal et les articles L3111-1 et suivants relatifs à la tutelle ;

Vu la loi du 17 juin 2013 relative à la motivation, à l'information et aux voies de recours en matière de marchés publics, de certains marchés de travaux, de fournitures et de services et de concessions et ses modifications ultérieures ;

Vu la loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics, notamment l'article 118 ;

Vu l'arrêté royal du 14 janvier 2013 établissant les règles générales d'exécution des marchés publics et ses modifications ultérieures ;

Vu l'arrêté royal du 18 juin 2017 relatif à la passation des marchés publics dans les secteurs spéciaux et ses modifications ultérieures ;

Suite de la séance du Conseil communal du 24 juin 2021.

Considérant que le marché de conception pour le marché "MY 14 - Renouvellement du réseau de distribution d'eau de Chêne-al-Pierre - Phase 2" a été attribué à IDELUX EAU, Drève de l'Arc-en-Ciel, 98 à 6700 ARLON ;

Considérant le cahier des charges N° 2021-71 relatif à ce marché établi par l'auteur de projet, IDELUX EAU, Drève de l'Arc-en-Ciel, 98 à 6700 ARLON ;

Considérant que le montant estimé de ce marché s'élève à 660.012,00 € hors TVA;

Considérant qu'il est proposé de passer le marché par procédure ouverte ;

Considérant que le crédit permettant cette dépense est inscrit au budget extraordinaire de l'exercice 2021, article 421/731-60 et 87401/73160 (n° de projet 20200072) et sera financé par emprunt ;

Entendu la présentation du dossier par le 1er Échevin, Monsieur HUET et les interventions des Conseillers MM LESENFANTS, VOZ, DAULNE et WUIDAR;

Considérant la transmission du dossier au Directeur financier pour avis préalable en date du 10/06/2021 ;

Considérant l'avis Positif commenté du Directeur financier remis en date du 10/06/2021 ;

Sur proposition du Collège communal,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

1er/ D'approuver le cahier des charges, le PSS y relatif et le montant estimé du marché "MY 14 -

Renouvellement du réseau de distribution d'eau de Chêne-al-Pierre - Phase 2", établis par l'auteur de projet, IDELUX EAU, Drève de l'Arc-en-Ciel, 98 à 6700 ARLON. Les conditions sont fixées comme prévu au cahier des charges et par les règles générales d'exécution des marchés publics. Le montant estimé s'élève à 660.012,00 € hors TVA.

2/ De passer le marché par la procédure ouverte.

3/ De compléter et d'envoyer l'avis de marché au niveau national :

I. II. III. IV. VI.

AVIS DE MARCHÉ – SECTEURS SPÉCIAUX

travaux

Section I: Entité adjudicatrice

I.1Nom et adresses

Commune de Manhay, BE0216695921, Voie de la Libération, 4, BE-6960 Manhay, Code NUTS: BE343,

Contact : Madame Sylvianne Georges. Tél.: +32 86450325. E-mail: sylvianne.georges@manhay.org. Fax: +32 86450327.

Adresse principale : (URL) www.manhay.org

I.3Communication

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse :

(URL) <https://enot.publicprocurement.be/changeLanguage.do?language=fr-FR>

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :

IDELUX EAU, Drève de l'Arc-en-Ciel, 98, BE-6700 ARLON, Code NUTS: BE, Contact : Monsieur Guillaume DELBEKE. Tél.: +32 63231883. E-mail: guillaume.delbeke@idelux.be.

Adresse principale : (URL)

Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées :

par voie électronique via (URL) : <https://eten.publicprocurement.be>.

I.6Activité principale

Services généraux des administrations publiques.

Section II: Objet

II.1Étendue du marché

II.1.1Intitulé

MY 14 - Renouvellement du réseau de distribution d'eau de Chêne-al-Pierre - Phase 2.

N° de référence: 2021-71.

II.1.2Code CPV

45231110: Travaux de pose de conduites.

II.1.3Type de marché

Suite de la séance du Conseil communal du 24 juin 2021.

Travaux.

II.1.4 Description succincte

voir II.2.4.

II.1.6 Information sur les lots

Ce marché est divisé en lots?: Non.

II.2 Description

II.2.3 Lieu d'exécution

Code NUTS: BE343.

Lieu principal d'exécution: Commune de Manhay, Voie de la Libération, 4 à 6960 Manhay.

II.2.4 Description des prestations (nature et quantité des travaux)

TOUT RENSEIGNEMENT PEUT ÊTRE DEMANDÉ A : IDELUX EAU - Monsieur Guillaume Delbeke - Drève de l'Arc-en-Ciel 98 à 6700 Arlon. Téléphone 063/23.18.11

Le projet consiste à renouveler les conduites de distribution d'eau dans le village de Chêne-al-Pierre.

Les raccordements particuliers seront remplacés ou rebranchés. Les différents revêtements de voirie seront réparés.

L'ensemble du projet permettra la mise à neuf du réseau de distribution de Chêne-al-Pierre et le remplacement des raccordements particuliers obsolètes dans la rue de la Croix Chevolet et vers Mont Derieux. Le remplacement des raccordements particuliers route de Liège fait également partie des travaux à réaliser.

Le marché comprend notamment des travaux suivants :

- La réalisation de l'état des lieux,
- L'installation de chantier, y compris les sondages et repérages préalables,
- Les démolitions y compris le transport et le dépôt du produit de ces travaux,
- Les terrassements pour la réalisation des tranchées, les fouilles, épaissements, rabattements, en terrains de toute nature conformément au profil en long,
- Les terrassements en déblais et en remblais pour la réalisation des tranchées et fouilles diverses,
- La fourniture et la pose de conduites : conduites en polyéthylène : 1400 m DN 90,
- La fourniture et la pose de conduites de décharge en PVC,
- La réalisation d'ouvrages associés en béton armé et en maçonnerie,
- La pose d'appareils en terre et en CVa,
- La réfection des divers revêtements en voirie et en accotement,
- La remise en état des éléments dégradés par suite des travaux,
- L'évacuation des déblais suivant la législation en vigueur,
- L'entretien des travaux selon les prescriptions légales et réglementaires pendant l'exécution et le délai de garantie,
- La mise en service complète de la conduite,
- Les divers (documents sécurité, plans As-built,...)

Remarque : Liste générale et non exhaustive donnée à titre indicatif. Celle-ci est complétée par les clauses techniques, les plans de soumission....

Le détail des travaux est repris dans les clauses techniques et le métré récapitulatif annexés au présent cahier des charges.

CONTACT AUTEUR DE PROJET : Monsieur DELBEKE, téléphone 063/231.883 - Email : guillaume.delbeke@idelux.be.

II.2.5 Critères d'attribution

Prix.

II.2.7 Durée

En jours : 70.

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction: Non.

II.2.10 Information sur les variantes

Des variantes seront prises en considération: Non.

Suite de la séance du Conseil communal du 24 juin 2021.

II.2.11 Information sur les options

Options: Non.

II.2.13 Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne: Non.

Section III: Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique

III.1 Conditions de participation

III.1.1 Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

Liste et description succincte des conditions : Par le seul fait de participer à la procédure de passation du marché, le soumissionnaire atteste qu'il ne se trouve pas dans un des cas d'exclusion visés aux articles 67 à 69 de la loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics.

III.1.2 Capacité économique et financière

Liste et description succincte des critères de sélection :

Néant.

Niveau(x) spécifique(s) minimal(aux): Agréation requise: C2 (Distribution d'eau et pose de canalisations diverses), Classe 4.

III.1.3 Capacité technique et professionnelle

Liste et description succincte des critères de sélection :

1. Agréation en C2 - classe 4.

Niveau(x) spécifique(s) minimal(aux):

1. C2 - classe 4

Agréation requise: C2 (Distribution d'eau et pose de canalisations diverses), Classe 4.

III.1.4 Règles et critères objectifs de participation

Liste et brève description des règles et critères : _____.

III.1.6 Cautionnement et garanties exigés

Cautionnement (5 % du montant initial du marché (hors TVA), arrondi à la dizaine supérieure).

III.2 Conditions concernant le marché

III.2.3 Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché

Obligation d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel chargés de l'exécution du marché: Non.

Section IV : Procédure

IV.1 Description

IV.1.1 Type de procédure

Procédure ouverte.

IV.1.3 Information sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique

Le marché implique la mise en place d'un accord-cadre: Non.

IV.2 Renseignements administratifs

IV.2.2 Date limite de réception des offres ou des demandes de participation

IV.2.4 Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation

Français.

IV.2.6 Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre

En mois : 6.

IV.2.7 Modalités d'ouverture des offres

Date:

Heure locale: 14.00.

Lieu : Administration communale de Manhay,

Section VI: Renseignements complémentaires

VI.1 Renouvellement

Il s'agit d'un marché renouvelable: Non.

Suite de la séance du Conseil communal du 24 juin 2021.

VI.2 Informations sur les échanges électroniques

La facturation en ligne sera acceptée.

VI.3 Informations complémentaires

Informations complémentaires concernant l'introduction des offres/candidatures: TOUTE INFORMATION COMPLEMENTAIRE PEUT ETRE OBTENUE AUPRES D'IDELUX EAU - Monsieur Dimitri DELBEKE, ingénieur, au 063/231.883 - guillaume.delbeke@idelux.be

Les offres peuvent uniquement être introduites électroniquement sur le site internet de e-Tendering <https://eten.publicprocurement.be/>.

VI.4 Procédures de recours

VI.4.1 Instance chargée des procédures de recours

Conseil d'état, BE-.

VI.4.3 Introduction de recours

Précisions concernant les délais d'introduction de recours:

- recours en annulation devant le Conseil d'Etat ou le juge judiciaire : 60 jours à compter de la publication, de la communication, ou de la prise de connaissance de l'acte selon le cas.

- recours en suspension devant le Conseil d'Etat, selon la procédure d'extrême urgence, ou devant le juge judiciaire, selon la procédure de référé : 15 jours à compter de la publication, de la communication, ou de la prise de connaissance de l'acte selon le cas.

- Ce délai est réduit à 10 jours en cas de publication d'un avis de transparence ex ante volontaire.

VI.5 Date d'envoi du présent avis

4/ De financer cette dépense par le crédit inscrit au budget extraordinaire de l'exercice 2021, article 421/731-60 et 87401/73160 (n° de projet 20200072).

7) COMPTE 2020 DE LA FABRIQUE D'EGLISE DE CHENE AL PIERRE

Vu la Constitution, les articles 41 et 162 ;

Vu la loi spéciale de réformes institutionnelles du 08 août 1980 ; l'article 6, §1^{er}, VIII, 6 ;

Vu le Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation ;

Vu le décret impérial du 30 décembre 1809 concernant les Fabriques des églises ;

Vu la loi du 04 mars 1870 sur le temporel des cultes, telle que modifiée par le décret du 13 mars 2014 ;

Vu le compte de la Fabrique d'église de CHENE AL PIERRE pour l'exercice 2020 voté en séance du Conseil de Fabrique du 11 avril 2021 et parvenu complet à l'autorité de tutelle le 17 mai 2021 ;

Vu la décision du 6 mai 2021 réceptionnée en date du 17 mai 2021, par laquelle l'organe représentatif du culte arrête et approuve sans remarque le compte 2020.

Vu les pièces justificatives jointes en annexe ;

Considérant que le compte susvisé reprend, autant au niveau des recettes qu'au niveau des dépenses, les montants effectivement encaissés et décaissés par la Fabrique d'église de CHENE AL PIERRE au cours de l'exercice 2020 ;

Sur proposition du Collège communal ;

Entendu la présentation du dossier par le Bourgmestre Monsieur GENERET;

Après avoir délibéré, à l'unanimité, arrête :

Article 1^{er} : Le compte de la Fabrique d'église de CHENE AL PIERRE pour l'exercice 2020, voté en séance du Conseil de Fabrique du 11 avril 2021 est approuvé comme suit :

Ce compte présente en définitive les résultats suivants :

Recettes ordinaires totales	10.794,41 €
- dont une intervention communale ordinaire de secours de :	9.237,55 €
Recettes extraordinaires totales	12.871,36 €
- dont une intervention communale extraordinaire de secours de :	0,00 €
- dont un boni comptable de l'exercice précédent de :	12.017,50 €
Dépenses ordinaires du chapitre I totales	526,25 €
Dépenses ordinaires du chapitre II totales	3.704,81 €

Suite de la séance du Conseil communal du 24 juin 2021.

Dépenses extraordinaires du chapitre II totales	780,86 €
Recettes totales	23.665,77 €
Dépenses totales	5.011,92€
Résultat comptable BONI	18.653,85 €

2/ Observations tutelle communale :/

Art.2 : En application de l'article L3162-3 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation, un recours est ouvert à l'établissement cultuel » et à « l'organe représentatif du culte » contre la présente décision devant le Gouverneur de la province. Ce recours doit être introduit dans les 30 jours de la réception de la présente décision ;

Art.3 : Un recours en annulation est ouvert aux autres intéressés contre cette décision devant la section du contentieux administratif du Conseil d'Etat ;

A cet effet, une requête en annulation datée et signée doit être adressée par lettre recommandée à la poste, au Conseil d'Etat (rue de la Science, 33, 1040 Bruxelles) dans les 60 jours à dater du lendemain de la notification qui leur faite par la présente ;

Art.4 : Conformément à l'article L3115-2 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation, la présente décision est publiée par la voie d'une affiche ;

Art.5 : Conformément à l'article L3115-1 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation, la présente décision est notifiée :

- à l'établissement cultuel concerné ;
- à l'organe représentatif du culte ;

8) BUDGET 2021 DE LA FABRIQUE DE VAUX-CHAVANNE

Vu la Constitution, les articles 41 et 162 ;

Vu la loi spéciale de réformes institutionnelles du 08 août 1980 ; l'article 6, §1^{er}, VIII, 6 ;

Vu le Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, les articles L1122-20, L1124-40, L1321-1,9° et L3111-1 à L3162-3 ;

Vu le décret impérial du 30 décembre 1809 concernant les Fabriques des églises ;

Vu la loi du 04 mars 1870 sur le temporel des cultes, telle que modifiée par le décret du 13 mars 2014 ;

Vu le budget 2021 de la Fabrique d'église de VAUX-CHAVANNE pour l'exercice 2021 voté en séance du Conseil de Fabrique du 12 mai 2021 et parvenu complet à l'autorité de tutelle le 28 mai 2021 accompagné des pièces justificatives ;

Vu la décision du 21 mai 2021 par laquelle l'évêché de Namur arrête et approuve sans corrections les recettes et les dépenses reprises dans le susvisé budget ;

Considérant la transmission du dossier au Directeur financier pour avis préalable en date du 09/06/2021 ;

Considérant l'avis Positif du Directeur financier remis en date du 09/06/2021 ;

Sur proposition du collège communal ;

Après avoir délibéré, à l'unanimité, arrête :

Article 1^{er} : Le budget de la Fabrique d'église de VAUX CHAVANNE pour l'exercice 2021, voté en séance du Conseil de Fabrique du 12 mai 2021 et réformé comme suit :

Recettes ordinaires totales	9.396,09€
- dont une intervention communale ordinaire de secours de :	6.029,30€
Recettes extraordinaires totales	2.651,18€
- dont une intervention communale extraordinaire de secours de :	0,00€
- dont un boni comptable de l'exercice précédent de :	2.651,18€
Dépenses ordinaires du chapitre I totales	1.170,00€
Dépenses ordinaires du chapitre II totales	10.877,27€
Dépenses extraordinaires du chapitre II totales	0,00€
-dont un mali comptable de l'exercice précédent de :	0,00 €
Recettes totales	12.047,27€
Dépenses totales	12.047,27€
Résultat budgétaire	0,00€

Corrections tutelle communale :

CHAPITRE I - RECETTES ORDINAIRES

R17- Supplément de la Commune : 6.029,30 € au lieu de 6.029,10 €

CHAPITRE II - RECETTES EXTRAORDINAIRES

Suite de la séance du Conseil communal du 24 juin 2021.

R20 - Résultat présumé de l'année 2020 : 2.651,18 € au lieu de 2.651,38 €

Article 2 : Conformément à l'article L3115-1 du Code de la Démocratie et de la Décentralisation, la présente décision est notifiée à l'établissement culturel concerné.

HUIS CLOS

(...)

La séance est levée à 20h40'.

La Directrice Générale,

Le Bourgmestre,
